

Dossier de presse

RN 102

Aménagement à 3 voies entre Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Direction régionale de l'Équipement Rhône-Alpes
Service Infrastructures

www.rhone-alpes.equipement.gouv.fr

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de l'aménagement à 3 voies de la RN 102 entre Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu

**par M. Dominique BUSSEREAU,
Secrétaire d'Etat chargé des Transports**

mardi 30 septembre 2008 à 11h30

Sommaire

- Communiqué de presse
- Cadre général de l'opération
- Sécuriser une section particulièrement dangereuse
- Consistance de l'opération
- Plan synoptique des travaux
- La réalisation de 3 ouvrages importants
- Une mise en service menée en 3 étapes
- Quelques chiffres sur le chantier
- Financement des travaux
- Les intervenants
- Annexe : dates principales



Direction régionale de l'Équipement Rhône-Alpes
Service Infrastructures

Lyon, le 22 septembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration de l'aménagement à 3 voies de la RN 102 entre Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu

Mardi 30 septembre 2008 à 11h30, M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports inaugure l'aménagement à 3 voies de la RN 102 entre Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu.

Inscrite dans le cadre de la fiche d'itinéraire de la RN 102 en aval d'Aubenas, cette opération répond aux objectifs suivants :

- l'augmentation des possibilités de dépassement par la création de 2 créneaux de dépassement ;
- l'amélioration de la sécurité des usagers de la RN 102 ainsi que des riverains par la rectification d'un tracé sinueux sur 2,4 km et dangereux ;
- l'homogénéisation de l'itinéraire, l'aménagement des sections de part et d'autre du projet ayant déjà été réalisé.

La construction de 3 ouvrages importants caractérise cette opération : un nouveau pont à 3 voies sur l'Auzon, un passage inférieur sous la voie ferrée et un viaduc de 160 mètres de longueur sur le ravin de la Claduègne.

Les travaux ont été financés au titre du contrat de plan 2000-2006 (XII^{ème} plan) pour un montant total de 15 millions d'euros financés à part égale par l'Etat et la Région Rhône-Alpes. Initiée par la Direction départementale de l'Ardèche, l'opération a été reprise le 1^{er} janvier 2007 par la Direction régionale de l'Équipement Rhône-Alpes (Service Infrastructures) qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre a été assurée par la Direction interdépartementale des routes Massif Central à compter du 1^{er} juillet 2007.

Contacts Service Infrastructures - DRE Rhône-Alpes :

*Nathalie BUGNONE, chargée de communication – tél. : 04 78 63 12 27
nathalie.bugnone@developpement-durable.gouv.fr*

*Etienne GAILLAT, responsable d'opérations – tél. : 04 78 63 12 00
etienne.gaillat@developpement-durable.gouv.fr*

Cadre général de l'opération

une opération qui s'inscrit dans un programme
d'aménagement d'ensemble de l'itinéraire

La RN 102 traverse l'Ardèche d'Ouest en Est, et participe au désenclavement du Massif Central en assurant la liaison entre la RN 88 en Haute-Loire et la RN 7 dans la vallée du Rhône.

Au niveau local, cet itinéraire assure la desserte de l'Ardèche Méridionale et de la montagne ardéchoise et notamment les liaisons économiques entre le bassin d'activité de l'agglomération d'Aubenas et les grandes infrastructures de la vallée du Rhône.

Cet axe structurant, classé au plan national grande liaison d'aménagement du territoire (GLAT) en décembre 2003, a fait l'objet ces dernières années de plusieurs aménagements visant à améliorer la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.

Les principaux aménagements ont été les suivants :

- le créneau de Rolandy mis en service en 1994
- la mise à 3 voies de la section à l'ouest de Lavilledieu en 1995
- la déviation d'Aubenas par le tunnel de Baza en 1996
- la déviation de Labégude (réalisée en 2 tranches) mise en service dans sa totalité en 2004
- l'élargissement du pont de Rolandy et l'aménagement des virages d'accès à l'ouvrage en mars 2007
- la déviation à 3 voies de la section comprise entre Villeneuve-de-Berg et Lavilledieu (objet du présent dossier) mise en service sous circulation dans sa totalité le 11 juillet 2008

Sécuriser une section particulièrement dangereuse

La section de RN 102 comprise entre Lavilledieu et la déviation de Villeneuve-de-Berg était marquée par 3 difficultés de tracé sur 2 km de linéaire :

- le carrefour de la RN 102 avec la RD 103 vers Voguë, carrefour non aménagé et situé à proximité immédiate du pont sur l'Auzon ;
- la traversée du hameau de Montfleury, qui conjugait un tracé contraignant pour franchir le passage à niveau de la voie ferrée, ainsi que de nombreux accès pour desservir notamment la cave viticole et deux restaurants ;
- le franchissement du ravin de la Cladugène, qui s'opérait par un pont en maçonnerie aux caractéristiques limitées et situé à proximité immédiate d'un virage très serré.

Cette section de route, utilisée par 11 000 véhicules par jour en moyenne dont 13% de poids lourds a ainsi été le siège de 20 accidents graves ces dix dernières années, dont 2 mortels.

Consistance de l'opération

Création de 2 créneaux de dépassement et 2 carrefours giratoires
pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation

Création de 2 créneaux de dépassement :

- un créneau dans le sens montant situé à l'intersection de la RN 102 et de la RD 103 (vers Voguë) et le hameau de Montfleury d'une longueur de 700 mètres pour permettre les dépassements dans le sens montant.
- un créneau dans le sens descendant, situé entre la déviation de Villeneuve-de-Berg et le hameau de Montfleury d'une longueur de 600 mètres pour permettre les dépassements dans le sens descendant.

Réalisation de 2 carrefours giratoires :

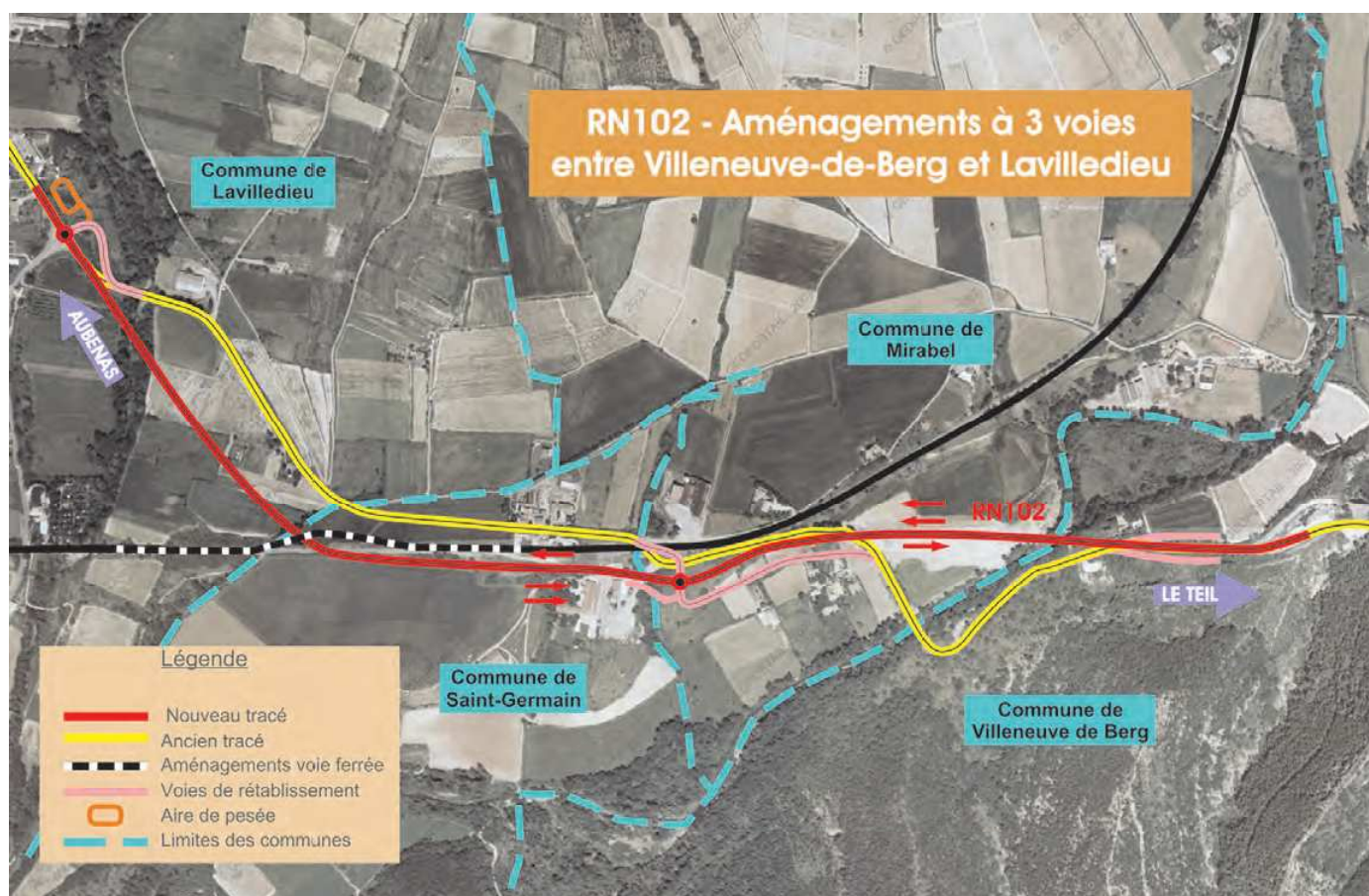
- le premier, dit « giratoire de Saint-Germain » entre la RN 102 et la RD 103 vise à améliorer l'écoulement du trafic estival important empruntant la RD 103 pour se rendre dans les Gorges de l'Ardèche. Ce carrefour marque par ailleurs l'entrée de l'agglomération de Lavilledieu. Il participe ainsi à la modération des vitesses pratiquées sur cette portion de route rectiligne.

Mise en service : Printemps 2007.

- le second, dit « giratoire de Montfleury » situé au droit du hameau de Montfleury permet d'assurer la sécurité de mouvements importants transversiers de véhicules lents (tracteurs agricoles et poids lourds) générés par la cave coopérative et le relais routier de Montfleury.

Mise en service : Mars 2008

Plan synoptique des travaux



Réalisation de 3 ouvrages importants

Le pont à 3 voies sur l'Auzon

Cet ouvrage en béton précontraint de 15 mètres de largeur et 66 mètres de longueur, réalisé par l'entreprise BERTHOULY, consiste en la réalisation successive de 2 ouvrages parallèles et identiques, dont les étaielements et les coffrages sont réutilisés et déplacés de l'un vers l'autre. Les 2 ouvrages sont ensuite clavetés avant mise en oeuvre de la chape d'étanchéité et des couches de chaussées.

L'ouvrage a été terminé en janvier 2007.



Le passage inférieur sous la voie ferrée avec déplacement de la voie ferrée

Destiné à assurer le franchissement de la déviation par les trains touristiques de l'association VIADUC 07, cet ouvrage a également été réalisé en béton précontraint par l'entreprise BERTHOULY. Il s'impose comme un élément fort du paysage sur cette section de la RN 102 avec son tablier en forme de coque de bateau. Cette forme élancée est reprise par les corniches métalliques de l'ouvrage qui assurent le rôle de rambarde.

Une fois cet ouvrage terminé en janvier 2007, la voie ferrée a été déplacée de manière à rétablir la circulation des trains en avril 2007.



Le viaduc de 160 mètres de longueur sur le ravin de la Cladugène

Ce viaduc est un ouvrage bi-poutre mixte, c'est-à-dire composé de 2 poutres longitudinales en acier sur lesquelles repose un tablier en béton. Fabriquées dans le Cantal, dans les usines de l'entreprise MATIERE, les poutres ont été acheminées sur site par tronçon de 30 mètres environ, en convoi exceptionnel au printemps 2007.

Les piles en forme de Y construites par l'entreprise EIFFAGE ont nécessité un coffrage particulièrement complexe.

En janvier 2007, les fondations profondes des deux culées d'extrémité et de la deuxième pile ont été réalisées à l'aide de pieux et clous ancrés dans le sous-sol.

Le tablier a été coulé durant l'été 2007 et l'ouvrage a été terminé à l'automne 2007.



Une mise en service menée en 3 étapes

La mise en service de cette opération s'est faite en 3 étapes :

- **Première étape** : giratoire de saint-Germain entre la RN 102 et la RD 103 mis en service sous circulation au printemps 2007.
- **Seconde étape** : giratoire de Montfleury et créneau de dépassement situé entre les 2 giratoires. Ces travaux, s'effectuant sur des terrains de médiocre qualité ont nécessité des conditions météorologiques favorables pour la mise en oeuvre des matériaux, voire un traitement particulier de ceux-ci.
Cette seconde étape a été mise en service le 11 mars 2008.
- **Troisième étape** : créneau entre la déviation de Villeneuve-de-Berg et le hameau de Montfleury. Subordonnés à la fin des travaux du viaduc, ces travaux ont commencés à l'automne 2007. La mise en service de ce deuxième créneau s'est faite le 11 juillet 2008.

Ces travaux ont été réalisés dans le souci de **minimiser la gêne aux riverains**. Ainsi, pendant la réalisation du giratoire de Montfleury, la circulation de la RN 102 a été conservée. L'accès au relais routier a été préservé et une desserte provisoire a été mise en place pour les habitants du quartier Darcon, dans l'attente d'un raccordement définitif au giratoire.

Par ailleurs, ce chantier s'inscrit dans une action globale de **gestion optimisée des matériaux**. C'est ainsi que le remblai ouest du viaduc a été réalisé avec des matériaux excédentaires provenant de la déviation de Labégude. L'assise du giratoire RN 102 / RD 103 (vers Vogüé) a été constituée des matériaux issus du chantier au pont de Rolandy.

Quelques chiffres sur le chantier

- Longueur de l'itinéraire : 2,6 km

Profil en travers : 3 voies de 3,50 m

2 créneaux de dépassement :

- Lavilledieu → Montfleury : 700 m
- Villeneuve de Berg → Montfleury : 600 m

- Echanges :

- 1 carrefour giratoire : hameau de Montfleury
- 1 carrefour giratoire avec RD 103

- Le viaduc sur la Claduègne : 160 m de longueur sur le ravin de la Claduègne ;
800 tonnes d'acier ; 1500 m³ de béton

- Un ouvrage sur l'Auzon : 60 m ; 3 travées ; 3 voies

- Un ouvrage pour le rétablissement de la voie ferrée : 55 m ; 3 travées ;
1 voie (voie ferrée)

- Les terrassements : 100 000 m³ de déblais ; 155 000 m³ de remblais,
dont :

- 75 000 m³ issus des déblais
- 40 000 m³ issus du chantier de la déviation de Labégude
- 15 000 m³ issus du chantier d'aménagement de la RN 102 à Rolandy
- 25 000 m³ de remblais d'apport

- Les chaussées : 25 000 tonnes d'enrobés

Financement des travaux

Cette opération est inscrite au XII^{ème} contrat de plan Etat-Région (2000-2006) pour un montant total de **15 M €** financés à part égale par l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

Coût des travaux : **13,9 M €**

dont :

- **4,5 M €** pour le viaduc sur la Claduègne
- **3 M €** pour les 2 ouvrages de franchissement de l'Auzon et de la voie ferrée
- **4,5 M €** pour les terrassements, les chaussées et l'assainissement
- **1,9 M €** pour les équipements (sécurité, signalisation...),
les protections acoustiques et les aménagements paysagers

Les intervenants

Maître d'ouvrage :

L'opération a été initiée par la DDE de l'Ardèche puis reprise le 1^{er} janvier 2007 par la Direction régionale de l'équipement (DRE) Rhône-Alpes
Service Infrastructures

Coordonnées :

Cité administrative

Bât A - 165 rue Garibaldi

69401 Lyon cedex 03

tél. : 04 78 63 12 00 / fax : 04 78 63 12 29

adresse électronique : si.dre-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr

internet : www.rhone-alpes.equipement.gouv.fr

Maître d'œuvre :

A compter du 1^{er} juillet 2007, la maîtrise d'œuvre a été reprise par la Direction interdépartementale des routes Massif central
Service d'ingénierie routière

Coordonnées :

Immeuble La Villardière

228, rue Garibaldi

69446 Lyon cedex

tél. : 04 69 16 62 00 / fax : 04 69 16 63 80

adresse électronique : Dirce@developpement-durable.gouv.fr

internet : www.enroute.centre-est.equipement.gouv.fr

Entreprises :

- EIFFAGE et MATIERE : viaduc
- LAURANS : terrassements
- JOUANNY et BERTHOULY : pont sur l'Auzon et passage sous la voie ferrée
- EUROVIA et SACER : chaussées

Annexe

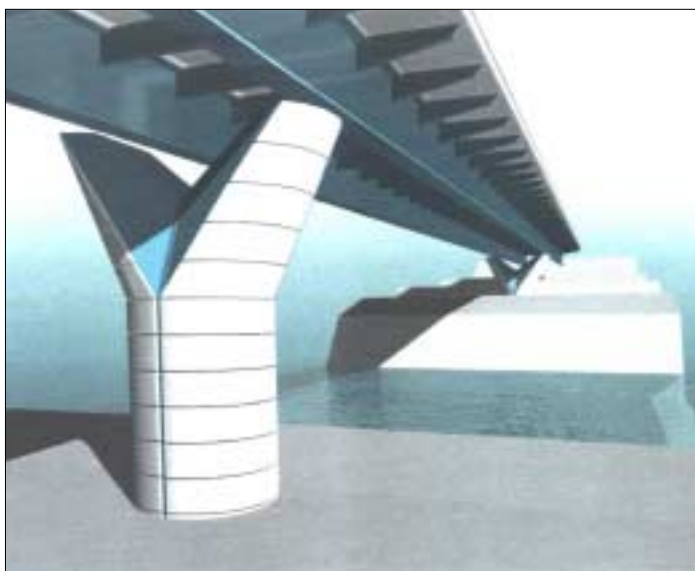
dates principales

Approbation APS :	12 février 1999
Arrêté de DUP :	20 décembre 1999
<i>Convention travaux avec la Région :</i>	<i>13 juillet 2000</i>
Arrêté Loi sur l'eau :	9 décembre 2003
Approbation projet :	23 septembre 2004
Acquisitions foncières :	2005
Sondages archéologiques :	1 ^{er} trimestre 2006
Démarrage travaux :	janvier 2006 <i>(ouvrage sur l'Auzon et ouvrage de rétablissement de la voie ferrée)</i>
Mise en service totale :	11 juillet 2008

Point presse de la DDE de l'Ardèche du 28 novembre 2006

RN 102

Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

Sommaire du dossier de presse

- { **Une opération qui s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble de l'itinéraire**
- { **Une section particulièrement accidentogène**
- { **2 créneaux de dépassement et 2 carrefours giratoires pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation**
- { **Schéma de l'aménagement**
- { **3 ouvrages importants en cours de construction**
- { **Une mise en service menée en 3 étapes**
- { **Quelques chiffres sur le chantier**



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

Une opération qui s'inscrit dans le cadre du programme
d'aménagement d'ensemble de l'itinéraire

La route nationale 102 traverse l'Ardèche d'Ouest en Est, et participe au désenclavement du Massif Central en assurant la liaison entre la RN 88 en Haute Loire et la RN 7 dans la vallée du Rhône.

Au niveau local, cet itinéraire assure la desserte de la montagne ardéchoise et de l'Ardèche méridionale et notamment les liaisons économiques entre le bassin d'activité de l'agglomération d'Aubenas et les grandes infrastructures de la vallée du Rhône.

Cet axe structurant, classé au plan national grande liaison d'aménagement du territoire (GLAT) en décembre 2003, a fait l'objet ces dernières années de plusieurs aménagements visant à améliorer la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.

Les principaux aménagements réalisés par la DDE ont été les suivants :

- le créneau de Rolandy mis en service en 1994
- la mise à 3 voies de la section à l'ouest de Lavilledieu en 1995
- la déviation d'Aubenas par le tunnel de Baza en 1996
- la déviation de Labégude réalisée en 2 tranches, avec une mise en service dans sa totalité en 2004
- l'élargissement du pont de Rolandy et l'aménagement des virages d'accès à l'ouvrage en 2006 (travaux en cours d'achèvement).

La modernisation de l'itinéraire se poursuit par la mise à 3 voies de la section à l'Est de Lavilledieu, en cours de travaux.

Cette opération est inscrite au XIIème contrat de plan Etat Région pour un montant de 15 M € financés par l'Etat et la Région Rhône Alpes à hauteur de 50% chacun. Cet aménagement sera mis en service courant 2008.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etat, et la DDE de l'Ardèche en assure la maîtrise d'œuvre.

L'aménagement de la RN 102 continuera en 2007, avec le démarrage des travaux de mise à 3 voies entre Lalevade et Pont de Labeaume.



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

Une section particulièrement accidentogène

La section de RN 102 comprise entre Lavilledieu et la déviation de Villeneuve de Berg est marquée par 3 difficultés de tracé concentré sur 2 km de linéaire :

- le carrefour de la RN 102 avec la RD 103 vers Vogüë, carrefour non aménagé et situé à proximité immédiate du pont sur l'Auzon.
- la traversée du hameau de Montfleury, qui conjugue un tracé contraignant pour franchir le passage à niveau de la voie ferrée, ainsi que de nombreux accès pour desservir notamment la cave viticole et deux restaurants.
- le franchissement du ravin de la Claduègne, qui s'opère aujourd'hui par un pont en maçonnerie aux caractéristiques limitées et situé à proximité immédiate d'un virage très serré.

Cette section de route, utilisée par 11 000 véh/jour en moyenne dont 13 % de poids lourds a ainsi été le siège de 20 accidents graves ces dix dernières années, dont 2 ont été mortels.



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

2 créneaux de dépassement et 2 carrefours giratoires pour assurer la fluidité et la sécurité de la circulation

L'aménagement, d'une longueur de près de 3 km, situé sur les communes de Lavilledieu, Saint-Germain, Mirabel et Villeneuve-de-Berg consiste en la création de 2 créneaux de dépassement :

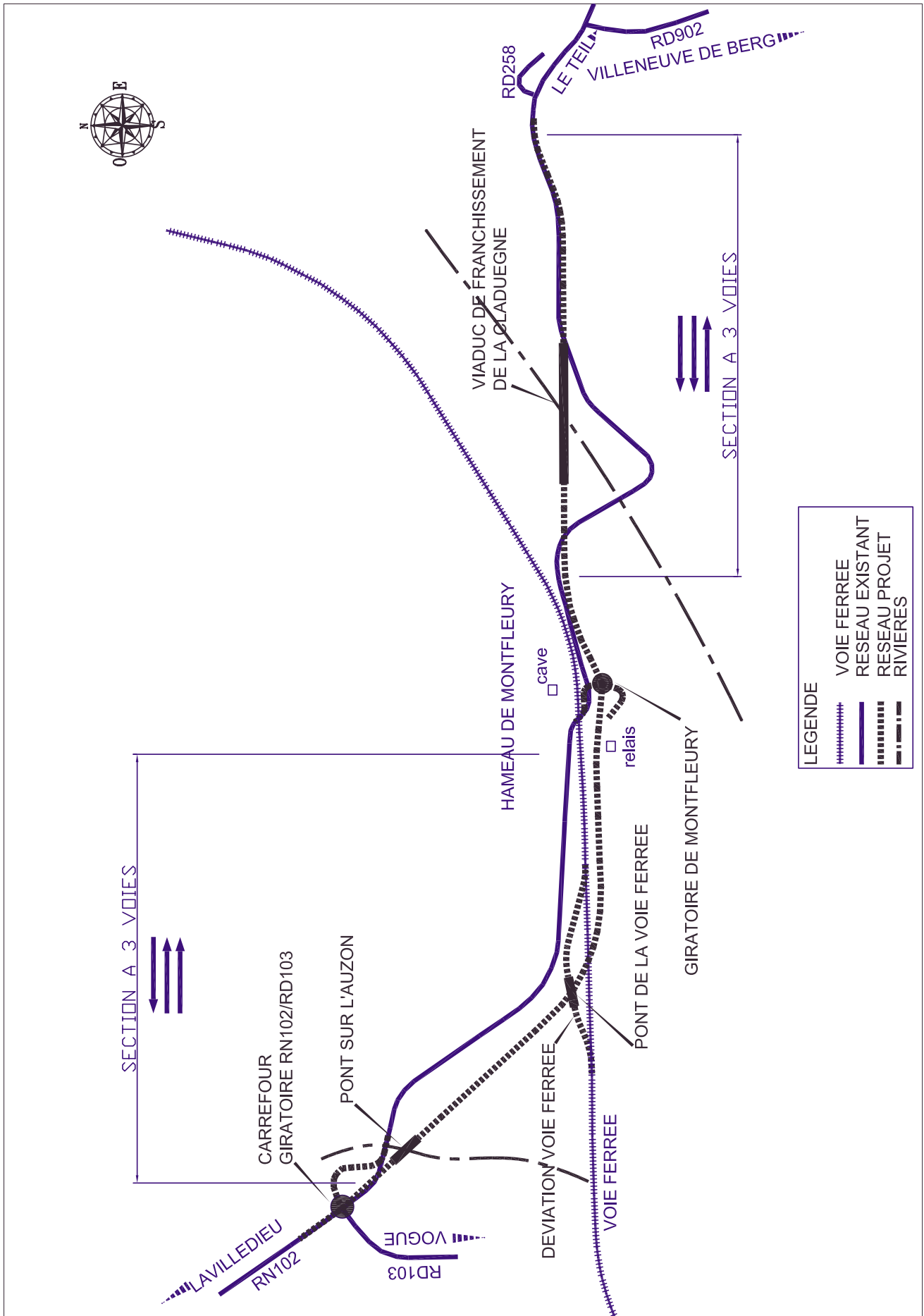
- ❑ un créneau dans le sens montant situé entre le carrefour RN 102/RD 103 (vers Vogüé) et le hameau de Montfleury d'une longueur de 700 mètres permettra les dépassements vers Villeneuve-de-Berg.
- ❑ un créneau dans le sens descendant, situé entre la déviation de Villeneuve-de-Berg et le hameau de Montfleury d'une longueur de 600 mètres permettra les dépassements vers Lavilledieu.

Deux carrefours giratoires seront réalisés :

- ❑ le premier, entre la RN 102 et la RD 103 permettra d'améliorer l'écoulement du trafic estival important empruntant la RD 103 pour se rendre dans les Gorges de l'Ardèche. Ce carrefour marquera par ailleurs l'entrée de l'agglomération de Lavilledieu. Il participera ainsi à la modération des vitesses pratiquées sur cette portion de route rectiligne.
- ❑ le second situé au droit du hameau de Montfleury permettra d'assurer la sécurité de mouvements importants transversiers de véhicules lents (tracteurs agricoles et poids lourds) générés par la cave coopérative et le relais routier.



Schéma de l'aménagement



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

3 ouvrages importants en cours de construction

➤ Un nouveau pont à 3 voies sur l'Auzon

Cet ouvrage en béton précontraint à 3 travées de 15 m de largeur et 66 m de longueur, réalisé par l'entreprise BERTHOULY, consiste en la réalisation successive de 2 ouvrages parallèles et identiques, dont les étaielements et les coffrages sont réutilisés et déplacés de l'un vers l'autre. Les 2 ouvrages sont ensuite clavetés avant mise en œuvre de la chape d'étanchéité et des couches de chaussées.

L'ouvrage sera terminé en janvier 2007.

➤ Un pont rail sur la déviation

Cet ouvrage à 3 travées de 54 m de longueur est destiné à assurer le franchissement de la future déviation par les trains touristiques de l'association VIADUC 07.



Réalisé lui aussi en béton précontraint par l'entreprise BERTHOULY, cet ouvrage s'imposera comme un élément fort du paysage sur cette section de la RN 102. Son tablier sera en forme de coque de bateau. Cette forme élancée sera reprise par les corniches métalliques de l'ouvrage qui assureront le rôle de rambarde.

Une fois l'ouvrage terminé, en janvier 2007, la voie ferrée sera déplacée de manière à rétablir la circulation des trains pour avril 2007.

➤ Un viaduc à 3 voies de 156 m de longueur sur le ravin de la Claduègne

Ce viaduc est un ouvrage à 3 travées bi-poutre mixte, c'est à dire composé de 2 poutres longitudinales en acier sur lesquelles reposera un tablier en béton. Les poutres sont actuellement en cours de fabrication dans le Cantal, dans les usines de l'entreprise MATIERE. Elles seront acheminées sur site par tronçon de 30 mètres environ, en convoi exceptionnel, au printemps prochain.



Sur le site, l'entreprise EIFFAGE s'apprête à démarrer la construction de la première pile dont la forme en Y a nécessité un coffrage particulièrement complexe.

En janvier prochain, les fondations profondes des deux culées d'extrémité et de la

deuxième pile, seront réalisées, à l'aide de pieux et clous ancrés dans le sous-sol.

Le tablier devrait être coulé durant l'été 2007, et l'ouvrage sera terminé à l'automne.



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

Une mise en service menée en 3 étapes

La DDE a programmé une mise en service en 3 étapes :

❑ **la première concerne le carrefour giratoire entre la RN 102 et la RD 103.**

Réalisé sous circulation, sa mise en service est prévue au printemps 2007, avant l'arrivée des grands flux estivaux.

La mise en service sera précédée, à Pâques, du rétablissement de la circulation des trains de l'association VIADUC 07 sur le nouvel ouvrage de franchissement de la déviation.

❑ **la seconde étape concerne à la fois de giratoire de Montfleury et le premier créneau de dépassement situé entre les 2 giratoires.** Ces travaux, s'effectuant sur des terrains de médiocre qualité, nécessitent des conditions météorologiques favorables pour la mise en œuvre des matériaux, voire un traitement particulier de ceux-ci. Les travaux de terrassement ainsi que la réalisation de deux petits ouvrages d'art se dérouleront jusqu'en juillet 2007, les travaux de chaussées et de mise en place des équipements de sécurité pendant l'été et l'automne 2007. La mise en service pourrait ainsi intervenir fin 2007.

❑ **la troisième étape concerne le deuxième créneau de dépassement entre la déviation de Villeneuve de Berg et le hameau de Montfleury.** Subordonnés à la fin des travaux du viaduc, ces travaux commenceront à l'automne 2007. La mise en service de ce deuxième créneau est envisagée pour le printemps 2008.

Ces travaux seront principalement réalisés par les entreprises LAURANS (terrassements), EUROVIA et SACER (chaussées), EIFFAGE et MATIERE (viaduc), JOUANNY et BERTHOULY (autres ouvrages).

Ces travaux seront réalisés dans le souci de minimiser la gêne aux riverains.

Ainsi, pendant la réalisation du giratoire de Montfleury, la circulation de la RN 102 continuera à s'effectuer sur le tracé actuel. L'accès au relais routier sera préservé et une desserte provisoire sera mise en place pour les habitants du quartier Darcon, dans l'attente d'un raccordement définitif au giratoire.

Par ailleurs, ce chantier s'inscrit dans une action globale de gestion optimisée des matériaux. C'est ainsi que le remblai ouest du viaduc a été réalisé avec des matériaux excédentaires provenant de la déviation de Labégude. L'assise du giratoire RN 102/RD 103 (vers Voguë) sera constituée des matériaux issus du chantier actuellement en cours au pont de Rolandy.



RN 102 - Aménagement à 3 voies à l'Est de Lavilledieu

Quelques chiffres sur le chantier

- Montant total de l'opération : **15 M €** (financée par l'Etat et la Région Rhône-Alpes à 50 % chacun).

- Coût des travaux : **13,9 M €**
dont :
 - **4,5 M €** pour le viaduc sur la Claduègne

 - **3 M €** pour les 2 ouvrages de franchissement de l'Auzon et de la voie ferrée

 - **4,5 M €** pour les terrassements, les chaussées et l'assainissement

 - **1,9 M €** pour les équipements (sécurité, signalisation..), les protections acoustiques et les aménagements paysagers.

- Le viaduc : **800 tonnes** d'acier
sur la Claduègne **1500 m³** de béton

- Les terrassements : **100 000 m³** de déblais
155 000 m³ de remblais,
dont :
 - **75 000 m³** issus des déblais
 - **40 000 m³** issus du chantier de la déviation de Labégude
 - **15 000 m³** issus du chantier d'aménagement de la RN 102 à Rolandy
 - **25 000 m³** de remblais d'apport.

- Les chaussées : **25 000 tonnes** d'enrobés



